

CHAMPIONNAT DE LA CORREZE Individuel et par Equipes

Samedi 20 octobre 2018 à AUBAZINE

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes. Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement fédéral

Conditions de participation

Pour les clubs : ouvert à tous les clubs de la Corrèze y compris les clubs « entreprises »

Pour les joueurs : **être licencié et membre permanent** de son club : index <53.4

Forme de jeu

Equipes mixtes toutes catégories de 6 joueurs

Total des index égal ou supérieur à 100

18 trous stablefort brut

5 cartes seront retenues. En cas d'ex-aequo le 6eme score, puis le meilleur score ;

Départs : Messieurs 1ere série : Boules blanches. 2eme et 3eme série : boules jaunes

Dames 1ere série : Boules bleues. 2eme et 3eme série : boules rouges

Engagements

Chaque club peut engager une ou plusieurs équipes (vérifier le total des index)

Clôture des engagements : le **mardi 16 octobre**, au secrétariat du club d'Aubazine, comprenant la liste nominative des joueurs de chaque équipe, le n° de licence, l'index.

Droit d'engagement : Gratuit pour les jeunes, 12€ pour tous les autres joueurs à régler au chalet de l'association.

Départs, Comité d'épreuve

Les heures de départ seront disponibles au golf d'Aubazine le 18 octobre

Le comité d'épreuve est composé de l'arbitre de ligue, des présidents de commissions sportives d'Aubazine et du Comité Départemental

Prix

L'équipe vainqueur en brut se verra remettre un trophée ainsi que chaque joueur de cette équipe

Les vainqueurs, hommes et dames, de chaque série, remporteront le titre de champion de la Corrèze et recevront un trophée

Siège du Comité

CDOS, Maison départementale des Sports de la Corrèze
16 avenue Victor Hugo - 19000 TULLE
Tél: 05 55 94 61 83 – Mob : 06 75 48 02 28
Jacques.creel@gmail.com

Partenaires du Comité

